



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest



ACCORD DE TERRITOIRE RE-SOURCES 2022 - 2027

Période 2025-2027

Comité de pilotage



le 19 mars 2026

1

1

ORDRE DU JOUR

- Éléments contextuels
- 2025 : focus sur certaines actions
- Bilan financier 2025
- Intégration des actions du petit cycle de l'eau à l'accord de territoire
- Point soumis pour information : révision de la DUP

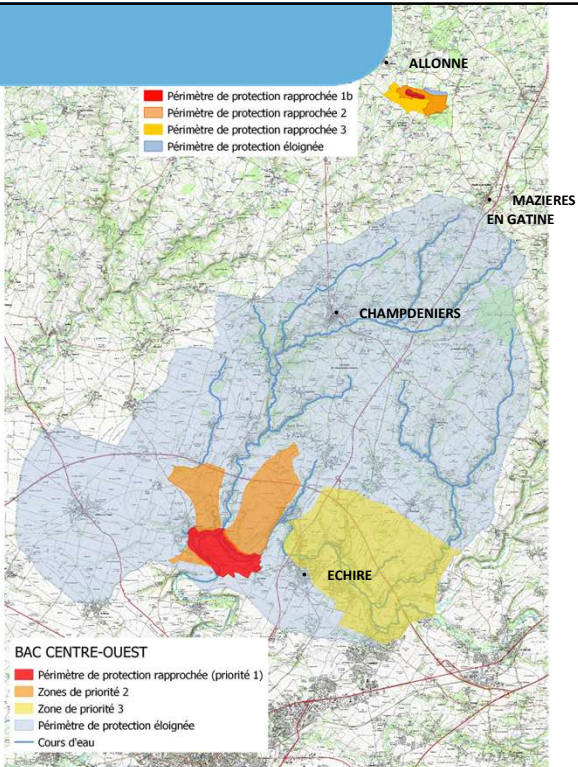


2

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS :
TERRITOIRES



Le programme Re-Sources sur les captages de la Cadorie et de Beaulieu

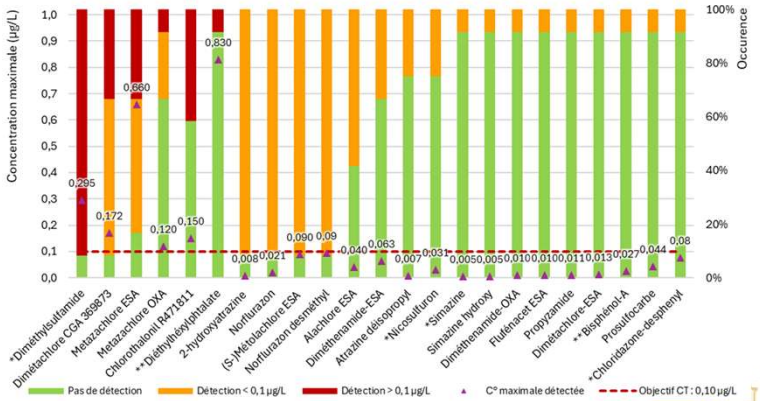
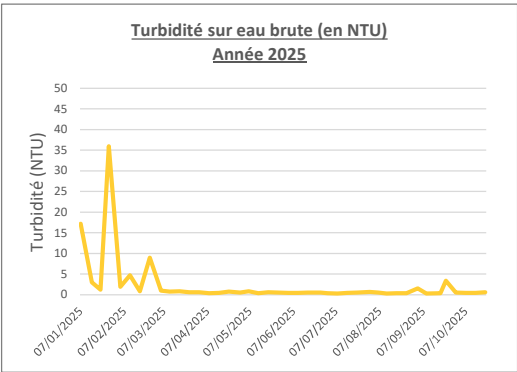


3

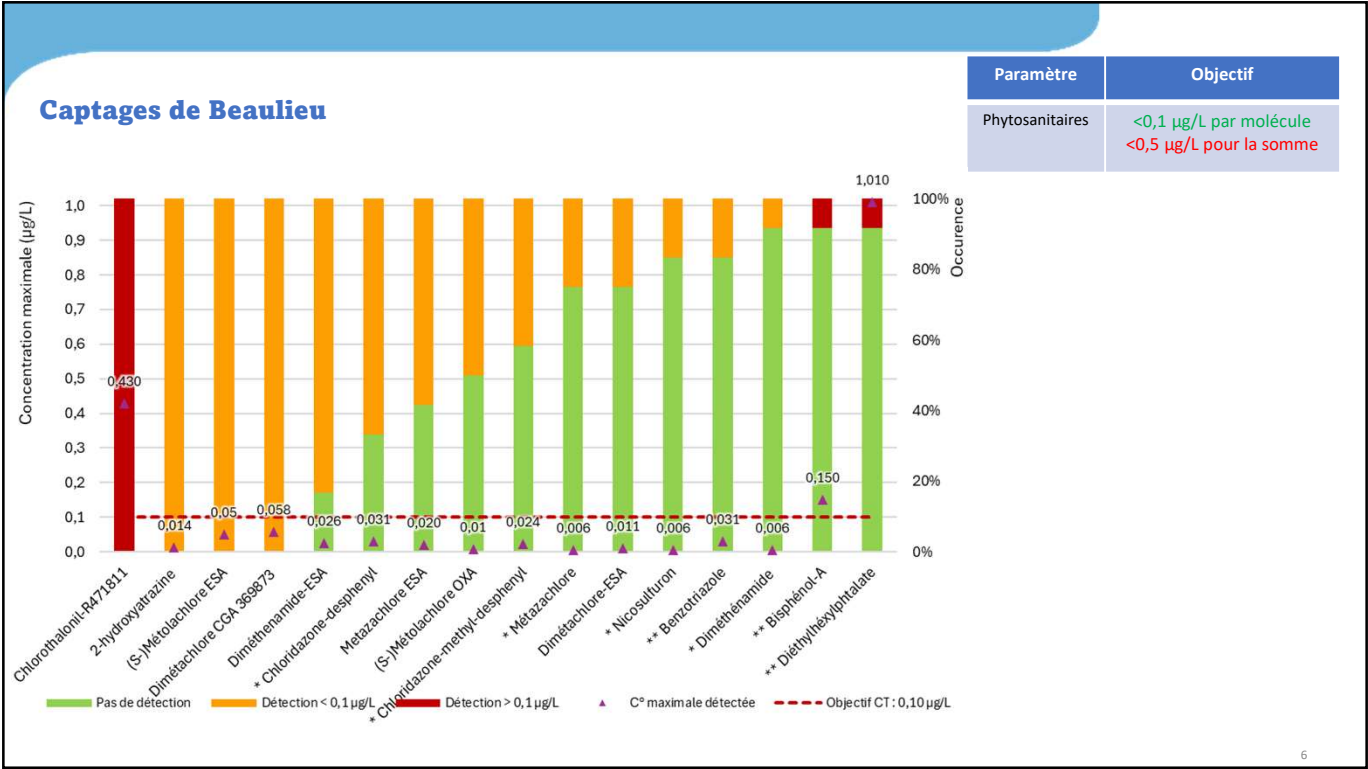
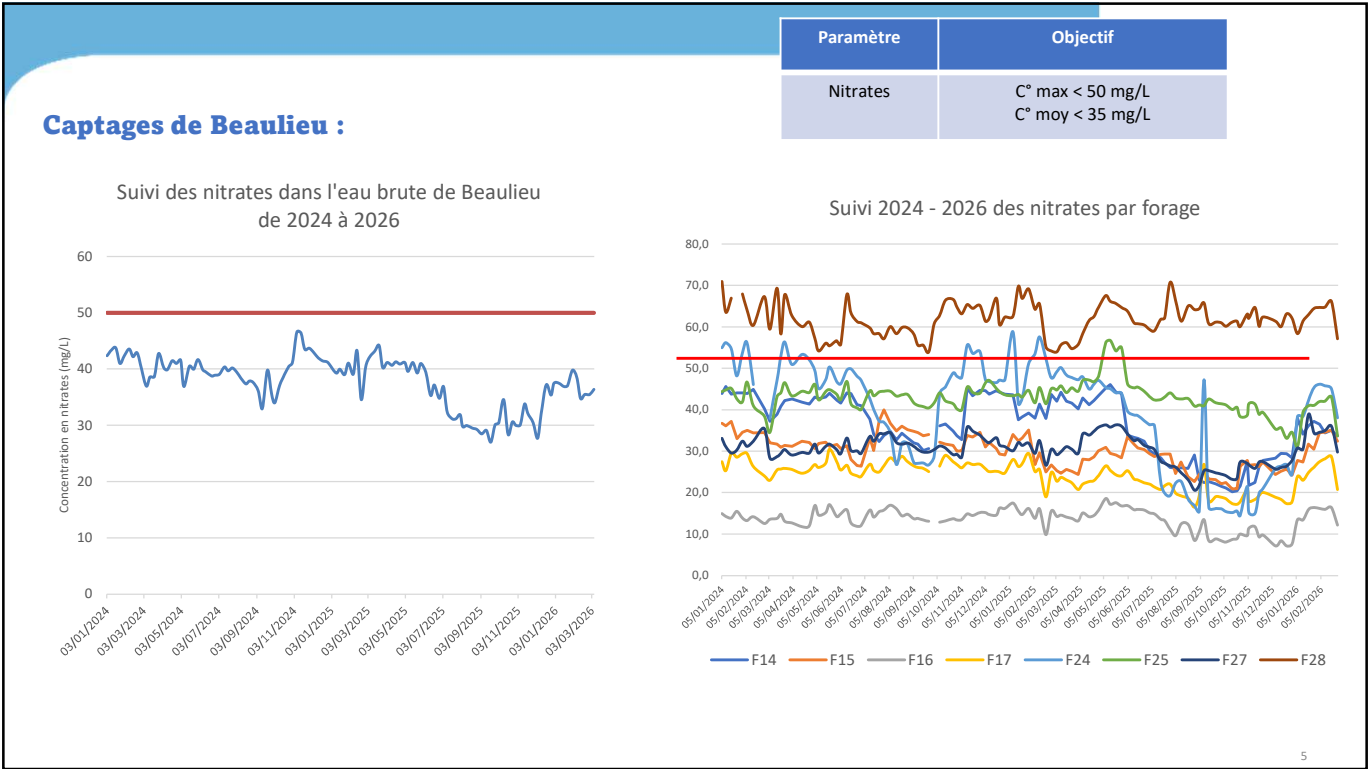
ÉLÉMENTS CONTEXTUELS : LA QUALITÉ DE L'EAU EN 2025

Captage de la Cadorie

Paramètre	Objectif	Année 2025
Phytopsanitaires	<0,1 µg/L par molécule <0,5 µg/L pour la somme	21 molécules retrouvées
Turbidité	Max < 2 NTU	Pic en Janv. 36 NTU



4



Information sur une expérimentation en cours :
-> les bioessais

Objectifs :

- Etudier l'écotoxicité du milieu
- Mesurer la présence certains de PFAs

6 stations suivies sur 1 an



7

7



Echanges / questions



8

8

Focus sur trois actions agricoles - 2025

Aides financières	
Action « agris en retrait »	
Foncier	
Lien avec les OPA	
Analyses Terra Mea	
Actions Matières Organiques	
Stands – présence sur le territoire	
Compostage – bûchage des tas de fumiers	
Expérimentations de cultures	
« Terres de Sources »	
Spectacle / conférence	
Travail des étudiants de BTS	
Cercle des citoyens	-
Communication digitale	-
Silphie	-
Guide de gestion des boisements alluviaux et guide de gestion des peupleraies	-

Proposition de
présenter plus en
détail ces 3 actions



9

9

Aides financières



MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques

1. Bilan 2023, 2024 et 2025

- 50 EA
- 2 400 ha (plafonnés)
- 2 691 000 €

2. Animation 2026

- 5 mesures : FER6, MHU1 et MHU2, HBV2 et HBV3
- CIFI ???
- 12 EA
- 570 ha
- 352 000 € pour 3 ans

Point d'avancement sur l'association CEPCL

Collectivités de l'eau Poitou-Charentes et Limousin

PSE : Paiements pour services environnementaux

Dispositif privé

Dispositif public : appel à projet de l'Agence de l'eau

10

10

Sensibiliser et impliquer les agriculteurs « en retrait »



TEC-3	Sensibiliser et impliquer les agriculteurs en retrait
Pollution visée	Nitrates et Pesticides
Enjeu	Apports d'informations aux agriculteurs concernant les pratiques positives
Constat	Manque d'agriculteurs impliqués dans des réflexions autour de la qualité de l'eau. Aucun contact n'a été établi avec environ 110 agriculteurs présents sur les BACs.
Fonction décisionnelle	CRÉER LES CONDITIONS FAVORISANT LA PRISE DE CONSCIENCE PAR TOUS DE L'ENJEU DE QUALITÉ DE L'EAU
Objectifs de l'action	Rencontrer individuellement tous les agri du BAC
Public & Territoire cible	Agriculteurs BACs

Descriptif et calendrier de l'action	Coût estimé	J1	J2	J3	J4	J5	J6
Provoquer des rencontres avec les agriculteurs en retrait	1000€						
- Suivre des rendez-vous avec les techniciens OPA pour établir une première rencontre avec les agriculteurs en retrait							
- Identifier les thématiques d'intérêt afin de mieux échanger sur les besoins							
- Identifier les raisons de leur retrait							
- Portage de l'action : multiplier d'ouvrage directe							
- Coût : temps d'animation							
- Stratégie de l'action : s'appuyer sur les techniciens OPA pour rencontrer les agriculteurs en retrait							

En 2024, liste croisée avec :

- Cap Faye
- Oxagri
- Océalia
- CER France

2024-2025 : 7 RDV par opportunités

- Liées aux MAEC ou croisés au détour d'un stand ou d'un prélèvement de fumier chez un voisin,
- Dont 2 « déjà vus » il y a longtemps et peu impliqués.

Stratégie initiale de l'action :
s'appuyer sur les techniciens OPA pour rencontrer les agriculteurs en retrait

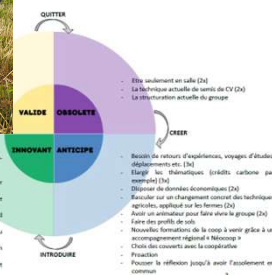
11

11

Sensibiliser et impliquer les agriculteurs « en retrait »

Mi-2024, constitution d'un groupe « Fertilité des sols » avec Cap Faye (13 membres)

- 7 agri jamais vus et 6 peu impliqués
- 3 journées de formations (2024-2025-2026) + 1 session cadran dynamique + 1 animation MERCI
- 1 outil : WhatsApp
- 4 RDV individuels (le reste à venir)

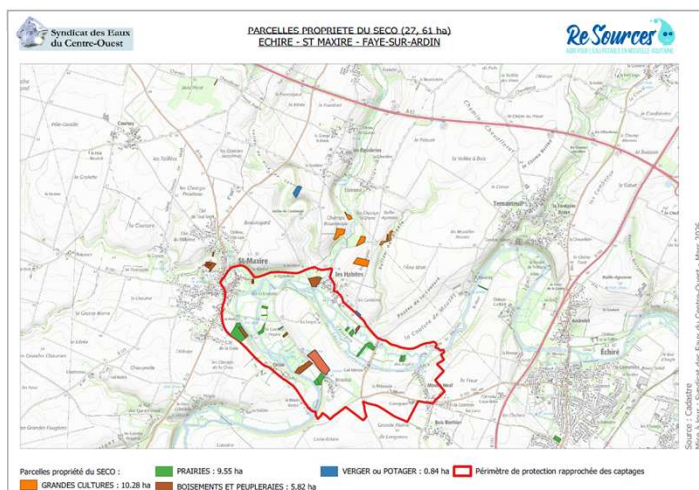


>> Un espace hébergeant toutes les infos : www.syndicat-seco.com/programme-re-sources.html

12

12

Actions foncières en 2025



Animation foncière à Beaulieu et à la Cadorie

- Extension du périmètre de veille foncière (Vigifoncier)
- Acquisition de **3 ha 28** dans le PPR Beaulieu, donnant lieu à des BRCE

Estimation de la valeur des anciennes fruitières et des équipements à la Cadorie (36 ha au total dont 15 ha en PPR).

27 ha de SAU répartis : 10 ha GC, 10 ha PPH et 6 ha boisements.

13

13

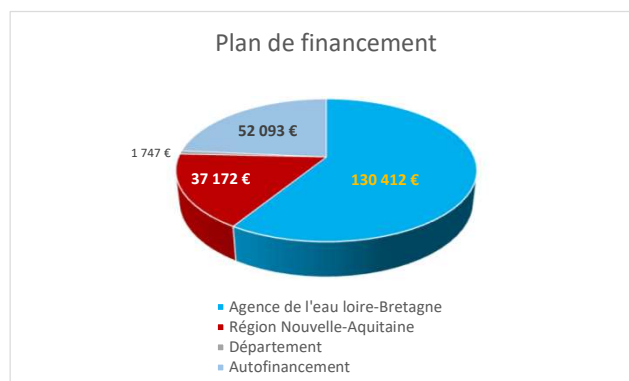
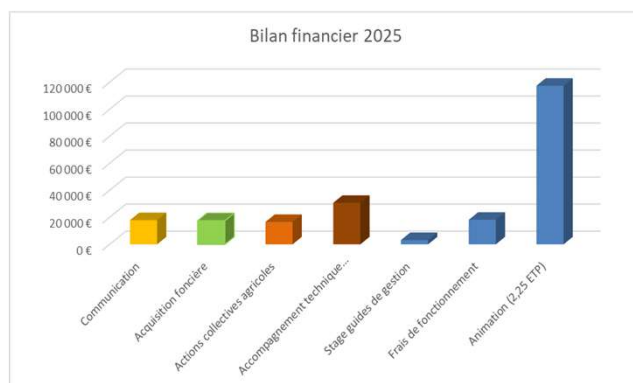
Vue d'ensemble du programme d'actions 2025

AXES STRATÉGIQUES ET FICHES ACTIONS Beaulieu et Cadorie		
Axe stratégique	Code action	Intitulé action
Faire des acteurs du territoire des acteurs du territoire	FED-1	Être présent sur le territoire
	FED-2	Animer des cercles de citoyens
	FED-3	Animation générale et suivi administratif
	FED-4	Animation agricole
Accompagner techniquement	TEC-1	Renforcer le lien avec les OPA
	TEC-2	Concevoir et alimenter collectivement une base de données sur les pratiques favorables à la qualité de l'eau
	TEC-3	Sensibiliser et impliquer les agriculteurs en retrait
	TEC-4	Améliorer la teneur en matière organique des sols
	TEC-5	Maintenir et développer les surfaces en herbe en soutenant l'élevage herbager
Intégrer une approche économique gagnant-gagnant	TEC-6	Diversifier l'assolement
	TEC-7	Développer les luttres biologique et mécanique
	TEC-8	Aménager des dispositifs tampons
	TEC-9	Accompagner individuellement
	ECO-1	Développer les filières Bas Niveau d'Impacts (BNi)
	ECO-2	Mettre en valeur les filières locales ayant un intérêt sur la qualité de l'eau
Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs du territoire	ECO-3	Promouvoir les certifications environnementales existantes
	ECO-4	Accompagner le changement de pratiques agricoles
	ECO-5	Proposer des aides financières
	ECO-6	Gestion du foncier
	COM-1	Communiquer vis-à-vis du grand public sur les efforts faits par les agriculteurs
	COM-2	Communiquer de façon innovante et positive
	COM-3	Poursuivre l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement des bassins versants et les vulgariser
	COM-4	Informier et sensibiliser le public scolaire

14

14

Bilan financier 2025



Montant total des dépenses 2025 : 221 424 € HT

15

15

Validation du programme d'actions 2025



16

16

INTÉGRATION DES ACTIONS DU PETIT CYCLE DE L'EAU À L'ACCORD DE TERRITOIRE



Plan de sobriété des usages

Animation 2026 – 2027

- Sensibilisation du grand public (réunions publiques, distribution du kit hydro-économe)
- Etat des lieux dans les collectivités et les entreprises
- Conseils et sensibilisation du personnel
- Accès individualisé aux consommations pour les gros consommateurs
- Sensibilisation des scolaires
- Information dans les conseils municipaux

Actions 2026 – 2027

- Renouvellement de canalisations – secteurs La Logette et Civrais (Commune de CHERVEUX)
- Renouvellement de canalisations – autres secteurs
- Création de 9 points de sectorisation complémentaires.



Animation du PGSSE : Plan de gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux



Intégrer cette demande de subvention auprès de l'agence de l'eau dans l'accord de territoire (Annexe 3)

17

Point pour information



Révision de la déclaration d'utilité publique

18

Révision de la DUP



Discussion amorcée avec la profession agricole :

Agriculteurs du PPR les plus concernés, CapFaye, Chambre d'agriculture, Eurial



Réflexions autour de la mise en place de cultures à bas niveau d'impact :

Luzerne, tournesol, ...



Réflexion générale sur les outils financiers :

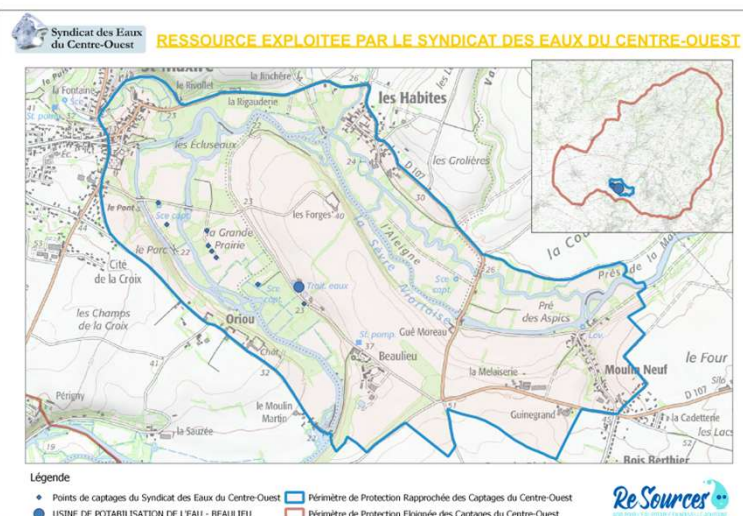
Obligations réelles environnementales (ORE),
paiements pour services environnementaux (PSE) privés / publics
Demande de rattachement au PSE Gâtine pour dépôt en octobre



19

19

RÉVISION DE LA DUP



Dispositions prévues

Précisions sur des servitudes existantes :

- Interdiction de stockage au champ et d'épandage de produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux dont purins, lisiers, digestats liquides, boues de STEP ;
- Tolérance sur le stockage au champ et l'épandage des engrais organiques dont le taux siccité > 20% ;
- Interdiction de retournement des PPH ;
- Interdiction arrachage des haies, déboisement.

Compléter la DUP :

- **Réduction des apports minéraux** et uréiques à 100 UNmin puis 80 UNmin à terme (5 ans).
- **Non utilisation de produits phytosanitaires** (herbicides, insecticides, fongicides) 5 ans après signature de l'arrêté.

L'Arrêté préfectoral date de juillet 2005. La procédure de révision est en œuvre depuis plusieurs années, avec la réalisation d'études hydrogéologiques.

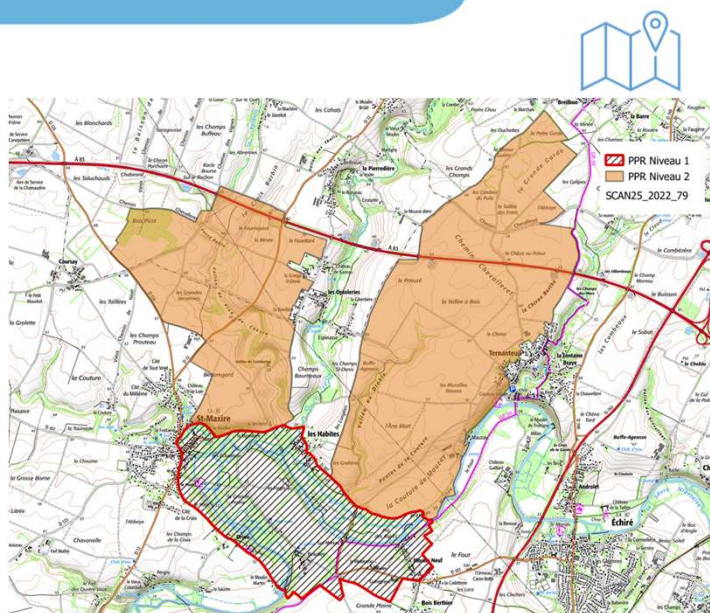
20

20

RÉVISION DE LA DUP

Proposition d'extension du PPR (Niveau 2)

- Interdiction de :
 - Créer de nouveau puit ou forage.
 - Retourner les prairies permanentes.
 - Arracher les haies.
- Réglementation :
 - Le radier de nouvelles constructions ne devra pas être situé au-dessous du niveau des plus hautes eaux de la nappe.



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest

21

21

RÉVISION DE LA DUP : PROCÉDURE



Syndicat des Eaux
du Centre-Ouest

22

22

Questions diverses



23

Merci à vous !



24